



Fonds Ninepoint de santé alternative

Commentaire de juillet 2019

Aperçu

Un courant de pessimisme a continué à balayer le secteur du cannabis, étant donné que les investisseurs se sont préoccupés de certaines annonces relatives à des exigences réglementaires au Canada et aux États-Unis. Au Canada, les investisseurs ont appris tôt en juillet que **CannTrust**, l'un des principaux producteurs autorisés de cannabis, a commis plusieurs infractions importantes (voir ci-dessous). Du point de vue américain, le département de la Justice (DJ) a examiné plusieurs fusions impliquant certaines entreprises américaines exerçant leurs activités dans de multiples États, ce qui a réduit la demande à court terme dans ce secteur.

Les gains engrangés dans le secteur du cannabis pendant la première partie de l'année ont diminué et les investisseurs se questionnent quant à la croissance à long terme dans ce secteur. C'est dans ces moments de faiblesse que la valeur d'une gestion active prend tout son sens dans un secteur à ses débuts, comme celui du cannabis. Si nous nous penchons sur le rendement du Fonds, notre approche axée sur la gestion active a permis de générer un robuste rendement sur un an au 31 juillet 2019 de 27,4 % (série F). Au cours de la même période, si nous le comparons aux FNB dont l'approche est passive comme HMMJ, nous remarquons que celui-ci a produit un rendement de 6,13 %, en baisse de 33 % par rapport à son pic atteint au printemps. Nous estimons que, étant donné les vérifications préalables que nous effectuons pour nos investisseurs, notre approche axée sur l'atténuation du risque et sur la diversification de notre portefeuille est essentielle à la génération de solides rendements ajustés en fonction des risques.

Notre portefeuille s'oriente sur les producteurs autorisés canadiens parmi les plus rentables au sein du secteur canadien du cannabis. L'un des dix meilleurs titres du Fonds manque à l'appel ce mois-ci, soit **Canopy Growth (WEED)**. À long terme, nous estimons que la direction et le partenariat stratégique avec **Constellation Brands (STZ)** de WEED lui permettront d'être solide financièrement, mais à court terme, la transition vers un nouveau PDG est une source d'incertitude. Les résultats trimestriels potentiellement faibles attendus à la mi-août nous préoccupent, nous avons ainsi réduit notre position. Le meilleur titre du Fonds est celui de **Green Thumb Industries (GTII)**, une entreprise américaine qui exerce ses activités dans de multiples États et qui continue sa croissance organique en ouvrant des dispensaires dans des États à haute barrière pour utilisation médicale uniquement tout en tirant parti de l'augmentation de la légalisation de l'utilisation récréative pour les adultes, tout particulièrement dans son état de résidence, l'Illinois.

Depuis le début de l'année, nous avons orienté notre portefeuille de cannabis vers des entreprises américaines qui exercent leurs activités dans de multiples États. En fait, notre pondération en titres

Nos spécialistes en investissement



conseiller

Charles Taerk,
Président et chef de la direction, Faircourt Asset Management Inc. — Sous-



Faircourt Asset Management Inc. — Sous-conseiller

Douglas Waterson, CA, CFA

Directeur financier et gestionnaire de portefeuille, Faircourt Asset Management Inc. — Sous-

de celles-ci se chiffre à approximativement 60 %. Même si elles sont inscrites à la bourse canadienne et négociées en dollars canadiens, il est important de noter que ces positions sont essentielles à notre exposition aux titres américains.

Nous jugeons que les entreprises américaines qui exercent leurs activités dans de multiples États constituent une valeur importante pour les investisseurs, car beaucoup d'entre elles génèrent des revenus en croissance et des flux de trésorerie positifs. Il semble que les retards de nature réglementaire discutés ci-dessous les aient touchés défavorablement, mais seulement temporairement, étant donné que beaucoup de fusions et acquisitions annoncées plus tôt cette année devraient être avaluées à la suite des examens de l'automne, ce qui stimulera fortement la croissance. Nous pensons également que les sociétés américaines ont davantage l'occasion d'utiliser la stratégie de marque pour promouvoir différents produits sans le fardeau réglementaire qui existe au Canada. Nous estimons donc que la valeur des entreprises de certaines marques, comme **Stanley Brothers/Charlottes Web (CWEB)** (voir ci-dessous la note sur **Kroger [KR]**) est intéressante.

Les occasions de placement ressemblent à celles du quatrième trimestre de 2018, quand l'indice de marijuana avait dégringolé de 40 à 50 % comparativement à son sommet. Étant donné la correction massive que nous vivons, cette situation crée un excellent point d'entrée pour les clients qui souhaitent ajouter des titres à leur position actuelle ou pour tous les nouveaux clients qui veulent avoir une exposition à une occasion de croissance à long terme et qui n'ont pas encore investi dans le secteur.

Sujets abordés :

Le point sur la réglementation au Canada et aux États-Unis
Annonces des entreprises
Résultats financiers trimestriels
Stratégie d'options

Annonces en matière de réglementation : Canada

Le 8 juillet, l'action de **CannTrust Holdings Inc. (TRST)** a dégringolé après que la société en commandite canadienne a annoncé que Santé Canada a découvert du cannabis cultivé sans permis dans des salles de la serre principale. Santé Canada a ensuite immobilisé tout le stock de TRST en attendant la tenue d'une enquête plus approfondie.

L'ordonnance de non-conformité émise par Santé Canada visait des activités qui ont eu lieu entre octobre 2018 et mars 2019 dans les installations de TRST à Pelham, en Ontario. Les salles sans permis occupaient environ 40 % de la serre de 400 000 pieds carrés. L'action de l'entreprise a été amputée de la moitié de sa valeur après cette annonce. Autre point important à noter : les 70 000 patients de la société ne pouvaient plus accéder à leur médication et ont dû se tourner vers d'autres fournisseurs. TRST a aussi formé une coentreprise avec Stenocare, une société danoise qui importe des produits médicaux. Cette dernière a arrêté les expéditions de produits de TRST et immobilisé son stock dans une aire d'attente jusqu'à la conclusion de l'enquête. La progression de l'enquête a démontré que des membres de la haute direction étaient au courant de ces activités illicites et le PDG, Peter Aceto, a été ensuite licencié avec cause valable. En outre, le conseil d'administration a demandé et obtenu la démission du président de la société, Eric Paul. Cette saga se poursuit encore, car Santé Canada et, depuis plus récemment, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario continuent à enquêter sur TRST afin de déterminer quelles seront les sanctions ultimes, y compris la suspension ou la révocation du permis de la société, qui pourraient s'appliquer.

Les répercussions ont été minimales sur le portefeuille de notre Fonds. Nous avons précédemment vendu notre position à la suite des faibles résultats financiers du dernier trimestre, en avril. La pondération d'actions de TRST représentait moins de 1 % de notre portefeuille lorsque l'annonce de Santé Canada est survenue le 8 juillet.

Annonces en matière de réglementation : États-Unis.

Le 22 juillet, le FDA a envoyé une lettre de mise en garde à **Curaleaf (CURA)** au sujet du langage utilisé et des revendications formulées par l'entreprise à propos de ses produits de cannabidiol. La lettre du FDA affirmait que CURA n'était pas conforme au Food, Drug, and Cosmetics Act. Bien que nous voulions à tout prix éviter que les sociétés dans lesquelles nous effectuons nos placements violent la loi, nous avons discuté avec la direction de l'entreprise et elle nous a affirmé coopérer avec le FDA afin de retirer les revendications incorrectes. Il ne s'agissait pas de la première fois que le FDA avait envoyé des lettres de non-conformité au sujet de revendications concernant des produits à base de cannabidiol dérivé du chanvre. Nous remarquons que CWEB a aussi reçu des lettres de mise en garde similaires du FDA et que depuis qu'elle a rectifié la situation avec les autorités de réglementation, elle peut continuer à commercialiser ses produits du cannabidiol.

Le département de la Justice des États-Unis (DJ) se penche sur les fusions et acquisitions impliquant des sociétés de cannabis aux États-Unis en vertu de la Hart-Scott-Rodino Antitrust Act (« loi antitrust HSR »)

Au cours de la première moitié de l'année, de nombreuses fusions et acquisitions aux États-Unis ont dû se soumettre à un processus d'examen en vertu de la « Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act » de 1976. Celle-ci oblige les grandes entreprises à remplir un rapport avant de procéder à une fusion ou une acquisition sur le territoire des États-Unis. Elle a été adoptée par le gouvernement Ford dans le cadre d'une série de modifications visant les lois antitrust américaines de l'époque et elle exige que les parties prenantes informent la Federal Trade Commission et le DJ lorsque d'importantes fusions et acquisitions ont lieu afin que les organismes de réglementation puissent déterminer si la transaction sur laquelle porte l'enquête favorise le contrôle injuste des marchés.

Le processus comprend le dépôt initial d'une notification préalable des fusions pour qu'ensuite le DJ dispose de 30 jours pour demander des renseignements supplémentaires afin de clarifier certains éléments relatifs aux entreprises impliquées. Il peut ensuite présenter une deuxième requête aux parties de la transaction pour leur demander plus de renseignements. Les entreprises qui prennent part à la fusion doivent préparer et retourner une réponse en temps opportun, si le DJ en fait la demande. La présentation de deuxièmes requêtes est un outil législatif que le DJ utilise pour enquêter sur les transactions en cours. Une fois que les entreprises qui prennent part à la fusion ont leur réponse subséquente, elles l'acheminent au DJ, qui dispose à nouveau de 30 jours pour examiner la demande et y répondre. Si le DJ ne donne pas de réponse dans les 30 jours, ça signifie que la fusion peut avoir lieu. Étant donné le temps consacré à la préparation des communications avec le DJ, nous croyons que de nombreuses entreprises américaines exerçant leurs activités dans de multiples États sont sous surveillance plus étroite qu'à la normale. Les investisseurs pourraient croire que ces enquêtes du DJ visent à bloquer des transactions de ce genre. Nous estimons toutefois que les premières fusions et acquisitions seront approuvées d'ici la fin septembre et inciteront les investisseurs à se tailler une partie du marché américain, tout particulièrement parce que certains investisseurs pourraient croire que les enquêtes du DJ ont une portée plus large que celles concernant les lois antitrust.

Annonces des entreprises :

Curaleaf-Grassroots

En lien avec le paragraphe précédent, CURA a annoncé une autre acquisition stratégique. Elle a établi une convention d'achat en actions et en espèces avec GR Companies, Inc. (Grassroots). La transaction d'une valeur d'environ 875 millions de dollars devrait être conclue au début de 2020. Il s'agit de la deuxième transaction qui a fait l'objet d'une enquête en vertu de la « loi antitrust HSR » dans laquelle CURA est impliquée cette année. La première constituait l'acquisition au printemps de la marque californienne Select CBD, qui est déjà soumise au processus d'enquête par le département de la Justice (DJ).

Grassroots est l'une des principales entreprises privées américaines exerçant leurs activités dans de multiples États, elle exerce ses activités dans 11 États et elle compte 61 permis pour exploiter des dispensaires (20 magasins sont déjà ouverts) et 17 licences de production. L'expansion de CURA lui permettra de compter un total de 131 permis pour exploiter des dispensaires (68 actuellement ouverts), 20 sites de culture et 26 installations de traitement.

La transaction permettra à l'entreprise d'ajouter de nouveaux États à son empreinte nationale, y compris le Michigan et l'Illinois, qui ont récemment légalisé la consommation récréative de cannabis pour les adultes, ainsi que la Pennsylvanie, qui est un État exclusivement médical limité très important. Elle exercera aussi dorénavant ses activités en Arkansas, au Dakota du Nord, en Oklahoma et au Vermont, en plus d'accentuer sa présence au Connecticut, au Maryland et en Ohio. De plus, au Nevada, les sept licences de vente au détail détenues par Grassroots permettront à la société de mettre davantage à profit ses installations de culture Acres, précédemment acquises.

Cette transaction sera examinée de près par le DJ en vertu de sa « loi antitrust HSR ». La direction est persuadée que les transactions visant à acquérir Grassroots et Select CBD (précédemment annoncée) seront conclues sans problèmes importants. Le PDG de CURA a affirmé que les derniers détails de l'acquisition de Select, précédemment annoncée, seront réglés au quatrième trimestre de 2019.

Cronos- Lord Jones

Le 2 août, le **groupe Cronos (CRON)** a annoncé la conclusion d'une entente finale en vue d'acquérir quatre filiales d'exploitation de Redwood Holdings, LLC. (collectivement, « Redwood »). Redwood fabrique, commercialise et distribue divers produits de consommation imprégnés de cannabidiol dérivé du chanvre, y compris des produits de soins de la peau, en ligne et avec l'aide de partenaires dans la vente au détail et l'hôtellerie sous la marque **Lord Jones™**. Lord Jones fabrique et distribue des produits imprégnés de cannabidiol qui sont destinés à une clientèle haut de gamme qui recherche des produits uniques faits à la main. On y retrouve de tout, des sels de bain aux jujubes à saveur de framboises rouges, en passant par des huiles pour le corps, des teintures et des capsules de gélatine, le tout imprégné de cannabidiol.

CWEB a annoncé qu'elle amorcera la distribution de produits par l'intermédiaire de Kroger et de ses établissements affiliés. Ultiment, les produits de CWEB seront vendus dans 1 350 emplacements de Kroger dans 22 États. Quoique l'entente initiale stipule que seuls les produits topiques de CWEB seront vendus, une fois que le FDA rendra la réglementation relative aux produits susceptibles d'être ingérés plus claire, nous nous attendons à ce que les détaillants acceptent davantage ces produits. L'entente permet notamment à CWEB d'étendre son empreinte de distribution à 8 000 emplacements aux États-Unis, ce qui ancre fermement la position de l'entreprise comme chef de file du marché du cannabidiol.

Résultats financiers trimestriels :

L'un des dix meilleurs titres, **Organigram (OGI)** a annoncé des revenus au troisième trimestre de l'exercice financier de 2019 de 24,8 millions de dollars, en baisse de 8 % par rapport au trimestre précédent et inférieur au consensus de 29,7 millions de dollars. Les volumes de vente ont été gonflés par la croissance en Alberta et au Canada atlantique, mais cela a été plus que contrebalancé par un réapprovisionnement affaibli en Ontario, qui n'a pas été en mesure d'égaliser l'approvisionnement obtenu au deuxième trimestre quand 25 dispensaires initiaux ont été ouverts en Ontario. En outre, des expéditions au Québec ont été retardées, ce qui fait que certains revenus ne seront comptabilisés qu'après la fin du trimestre.

Les coûts au comptant de la culture d'Organigram se sont chiffrés à 0,95 \$/g en hausse par rapport à 0,65 \$/g au trimestre précédent, ce qui constitue toujours le coût de production moyen le plus faible de toutes les sociétés en commandite canadiennes. Au troisième trimestre, la marge brute ajustée a baissé à 50 % comparativement à 60 % au trimestre précédent à cause d'une diminution temporaire du rendement par plant.

Organigram a affiché un BAIIA ajusté de 7,7 millions de dollars, inférieur à nos attentes de 14,4 millions de dollars et au consensus de 12,6 millions de dollars. La marge du BAIIA de la société s'est élevée à 31 %, en fonction du revenu net. Le revenu moindre qu'anticipé explique la différence avec nos attentes.

La capacité annuelle actuelle s'élève à approximativement 61 000 kg et la phase 4 de l'expansion des installations de production de Moncton, au Nouveau-Brunswick, devrait être effectuée d'ici la fin de décembre. Une fois que la capacité annuelle sera améliorée, elle atteindra 113 000 kg.

La direction a expliqué que le volume de ventes était anormalement élevé au précédent trimestre, grâce à une expansion majeure en Ontario avec la mise en ligne de 25 dispensaires en avril. Elle s'attend à une autre augmentation importante de l'approvisionnement en août et septembre, car de nouveaux magasins se préparent à ouvrir en Ontario, étant donné que le gouvernement provincial a annoncé son intention d'autoriser l'ouverture de jusqu'à 50 dispensaires supplémentaires en octobre. En Ontario, les achats sont centralisés et l'acheteur provincial divise les produits entre les dispensaires, qui sont actuellement limités à 25 kg par magasin par semaine afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement.

Au cours du mois, l'un des dix meilleurs titres du Fonds, **Valens Gro Works (VGW)**, a publié ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2019. Ceux-ci ont dépassé toutes les estimations, y compris le revenu et le BAIIA et l'entreprise a aussi produit des quantités record de cannabis séché et de biomasse de chanvre. Elle a aussi conclu plusieurs ententes de production. Les revenus pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 se sont établis à 8,8 millions de dollars, en hausse de 296 % comparativement au trimestre précédent et au-dessus du consensus de 6,9 millions de dollars. La croissance des activités liées aux redevances de VGW s'est traduite par une forte augmentation de la marge brute à 58 %, en hausse d'environ 2 000 pb par rapport au trimestre précédent et au-delà des estimations de 56 %. Cette amélioration séquentielle a été principalement stimulée par des achats de fleurs séchées moindres au cours du trimestre, étant donné que les redevances ont constitué la grande majorité du revenu. VGW a affiché un BAIIA ajusté de 2,0 millions de dollars, comparativement à une perte de 2,0 millions de dollars au trimestre précédent et au-dessus du consensus de 0,9 million de dollars.

GW Pharma, l'entreprise qui a mis au point l'Epidiolox, le seul médicament à base de cannabis

cultivé approuvé

par le FDA, a affiché ses revenus pour le trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2019. Elle a engrangé des revenus de 72 millions de dollars américains, comparativement au consensus de 47 millions de dollars américains. Le BPA pour le trimestre s'est élevé à 0,21 \$ US par action, ce qui est mieux que l'estimation consensuelle de 0,01 \$ US par action. La demande d'Epidiolex aux États-Unis continue à croître. Depuis son lancement en novembre 2018, environ 12 000 patients ont reçu des prescriptions de ce produit et plus de 2 500 médecins l'ont prescrit. GW a ajouté environ 4 400 nouveaux patients au cours du trimestre, soit une augmentation d'environ 58 % par rapport au premier trimestre de 2019.

L'entreprise détient une solide expertise en matière de mise au point de médicaments et gère plusieurs essais cliniques, ce qui devrait lui fournir de fortes occasions de croissance à moyen et à long terme. Jusqu'ici, GW a annoncé des résultats positifs de la phase 3 de son essai sur la sclérose tubéreuse de Bourneville et elle a entamé la phase 3 de son essai sur le syndrome de Rett, en plus d'effectuer d'autres recherches portant sur les médicaments.

Annnonce du quatrième trimestre d'APHA

Aphria Inc. (APHA) a publié ses résultats financiers du quatrième trimestre de 2019, qui ont dépassé les prévisions dans le cas de pratiquement toutes les mesures. L'entreprise a réalisé des revenus nets de 129 millions de dollars canadiens, divisés entre ses activités sur le marché intérieur du cannabis et ses activités de distribution de produits pharmaceutiques en Allemagne. Si on écarte ses revenus de 99,2 millions de dollars liés à ses activités de distribution en Allemagne, APHA a enregistré une croissance séquentielle de ses revenus liés au cannabis de 85 %, pour atteindre 28,6 millions de dollars canadiens. En outre, le BAIIA ajusté du quatrième trimestre s'est avéré positif à 0,2 million de dollars canadiens, comparativement aux pertes prévues par le consensus. En plus de ses résultats financiers du quatrième trimestre de 2019, APHA a aussi publié ses prévisions pour l'exercice 2020, qui anticipent des revenus nets de 650 à 700 millions de dollars canadiens (divisés approximativement moitié-moitié entre les ventes de cannabis et la distribution de produits pharmaceutiques) et sur un BAIIA ajusté d'entre 88 et 95 millions de dollars canadiens.

Stratégie d'options :

En juillet, le Fonds a continué d'appliquer sa stratégie d'options pour améliorer ses rendements ajustés aux risques. Grâce à la volatilité supérieure à la moyenne du secteur du cannabis, nous sommes en mesure de générer d'importantes primes, tout en diminuant la volatilité globale du Fonds. Lorsque nous croyons que nous sommes bien rémunérés au moyen des revenus de primes gagnés, nous vendons des options de vente assorties d'une garantie en espèces sur des sociétés que nous souhaitons détenir dans le Fonds. Nous vendons également des options d'achat couvertes sur des titres dont les évaluations sont, selon nous, exagérées et nous vendons des options doubles (options de vente et d'achat sur un même titre à des prix d'exercice similaires) et des positions combinées (options de vente et d'achat sur un même titre à des prix d'exercice différents) sur des titres qui, selon nous, oscilleront à l'intérieur de la fourchette. Selon le prix d'exercice choisi, ces trois stratégies sont des stratégies neutres ou légèrement haussières qui nous permettent de générer des primes d'options ou d'acheter et de vendre des positions à des prix plus avantageux pendant les périodes de volatilité élevée. Depuis la création du programme de vente d'options en septembre 2018, le Fonds a généré un revenu important à partir des primes d'options, soit environ 1,87 million de dollars. Nous continuerons à utiliser notre programme d'options pour rechercher de

telles occasions attrayantes étant donné la volatilité supérieure à la moyenne du secteur. Nous continuons de croire fortement que la vente d'options peut ajouter une valeur croissante à l'avenir.

Au cours du mois, nous avons utilisé notre stratégie d'options pour contribuer à rééquilibrer le portefeuille en faveur de sociétés que nous préférons, en générant des revenus d'options impressionnants de 184 000 \$. Nous continuons de vendre des options d'achat couvertes et des positions combinées couvertes sur des sociétés qui, à notre avis, se situent dans les limites à court terme de la fourchette et desquelles nous pourrions recevoir des primes supérieures à la moyenne. **Planet Fitness (PLNT)** représente un exemple de telles opérations. Au cours du mois, nous avons pu vendre des options de vente assorties d'une garantie en espèces hors du cours à un prix d'exercice qui offrait des possibilités d'augmenter notre exposition, à des prix plus attrayants, pour acquérir des titres se trouvant déjà dans le Fonds, notamment **GW Pharma (GWPH)**, **Jamieson Wellness (JWEL)** et **Village Farms (VFF)**, les options de vente assorties d'une garantie en espèces de VFF se sont révélées particulièrement lucratives. Nous avons été en mesure de tirer profit de la récente correction des cours ainsi que de la volatilité élevée pour vendre des options de vente assorties d'une garantie en espèces sur notre perspective positive de Village Farms. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de nos transactions de titres de Village Farms pour le mois de juillet.

VFF est l'un des dix meilleurs titres du Fonds et notre perspective à propos de l'entreprise demeure positive. Nous utilisons tant des achats directs que des options pour accroître notre portefeuille. Le 16 juillet, le titre de VFF se négociait à 9,32 \$ US, et nous avons vendu une option de vente assortie d'une garantie en espèces de 31 jours en vendant une expiration le 16 août à un niveau de volatilité de 86 % à un prix d'exercice de 9,00 \$ US et un bénéfice de 0,80 \$ US. Cela correspond à un rendement à l'exercice de 8,90 % pour 31 jours en circulation, ou l'équivalent de 100 % sur une année. Dans le cas d'une assignation, le seuil de rentabilité serait de 8,20 \$ US, ou de 12 % moins élevé que le point de référence lorsque l'opération a eu lieu.

Le Fonds Ninepoint de santé alternative, créé en mars 2017, est le premier fonds commun de placement au Canada géré activement et axé sur le secteur du cannabis. Il est ouvert à de nouveaux investisseurs et ses titres peuvent être achetés quotidiennement. En utilisant notre approche activement gérée, nous sommes en mesure de générer des rendements ajustés aux risques de premier ordre.

Charles Taerk et Douglas Waterson
Équipe du portefeuille
Fond Ninepoint de santé alternative

Rendements Composés¹

	1 MOIS	ÀJ	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	DÉBUT
FOND	-4.42	17.57	-10.82	17.57	26.21	46.18
Indice	3.05	21.02	-6.67	21.02	9.66	26.89

¹ Tous les rendements et les détails sur le Fonds a) font référence à la Série F; b) sont présentés après les frais; c) sont annualisés pour les périodes supérieures à un an; d) figurent au juillet 31, 2019. L'indice est composé à 70 %

de l'indice Thomson Reuters Canada Health Care Total Return et à 30 % de l'indice Thomson Reuters United States Healthcare Total Return et est calculé par Ninepoint Partners LP selon les renseignements sur les indices publiquement accessibles.

Le Fonds Ninepoint de Santé Alternative (le « Fonds ») est habituellement exposé aux risques suivants. Consultez le prospectus du fonds pour obtenir une description de ces risques : risque lié au secteur du cannabis; risque de change; risque lié à la cybersécurité; risque lié aux produits dérivés; risque lié aux investissements étrangers; risque lié à l'inflation; risque du marché; risque de nature réglementaire; risque lié à la série; risque lié à l'émetteur; risque lié au sous-conseiller et risque fiscal.

Les opinions, les estimations et les prévisions (« l'information ») contenues dans la présente étude sont uniquement celles de Ninepoint Partners LP et sont modifiables sans préavis. Ninepoint Partners LP fait tous les efforts pour assurer que l'information est tirée de sources considérées fiables et exactes. Cependant, Ninepoint Partners LP n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou dommages directs ou indirects quelconques pouvant résulter de l'utilisation de cette information. Ninepoint Partners LP n'a aucune obligation de mettre à jour ou de maintenir à jour l'information contenue dans le présent document. Les destinataires ne doivent pas substituer l'information à leur propre jugement. Veuillez consulter votre conseiller professionnel relativement à votre situation particulière. Les opinions concernant une société, un titre, une industrie ou un secteur de marché en particulier ne se veulent pas une indication de la part de Ninepoint Partners LP de son intention de négocier ses fonds de placement. Toute mention d'une entreprise particulière est faite à titre indicatif seulement, et ne doit pas être considérée comme un conseil en matière de placement ou une recommandation d'achat ou de vente ni comme une indication de la façon qu'investissent ou investiront les portefeuilles des fonds d'investissement gérés par Ninepoint Partners LP. Ninepoint Partners LP ou ses sociétés affiliées peuvent être propriétaires bénéficiaires ou contrôler à titre bénéficiaire 1 % ou plus de n'importe quelle catégorie de titres de capitaux propres des émetteurs mentionnés dans la présente étude. Ninepoint Partners LP ou ses sociétés affiliées peuvent détenir une position vendeur de n'importe quelle catégorie de titres de capitaux propres des émetteurs mentionnés dans la présente étude. Au cours des précédents douze mois, Ninepoint Partners LP ou ses sociétés affiliées peuvent avoir reçu des émetteurs mentionnés dans la présente étude une rémunération pour d'autres raisons que les services normaux de conseils en matière de placement ou d'exécution d'opérations.

Partenaires Ninepoint LP : 1-866-299-9906 (sans frais). SERVICES AUX COURTIER : CIBC Mellon GSSC Record Keeping Services: sans frais : 1.877.358.0540